Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Madame, Monsieur FOURNIER Christian

2, rue des Quatre Vents

72200 LE BAILLEUL

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame, Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire des parcelles n°ZT0007, ZT0008 situées à proximité du lieudit Le Grand Taillis sur la commune du BAILLEUL et riveraines à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.

Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation des parcelles riveraines à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines

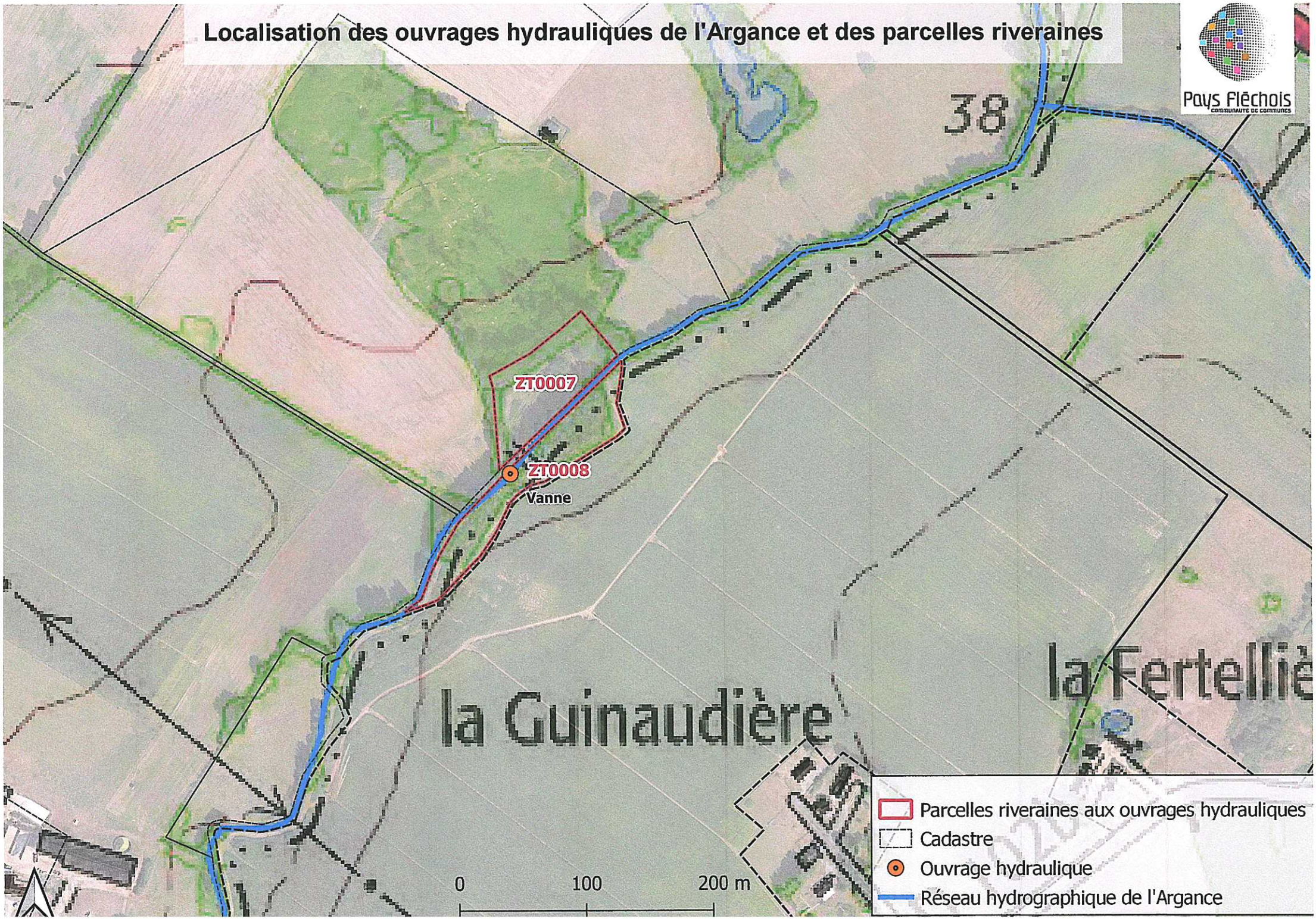

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

GAEC GODEFROY-BOURNEUF

La Gilberdière

72200 CROSMIERES

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame, Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZT0053 située à proximité du lieudit La Michallière sur la commune de LA CHAPELLE D'ALIGNE et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

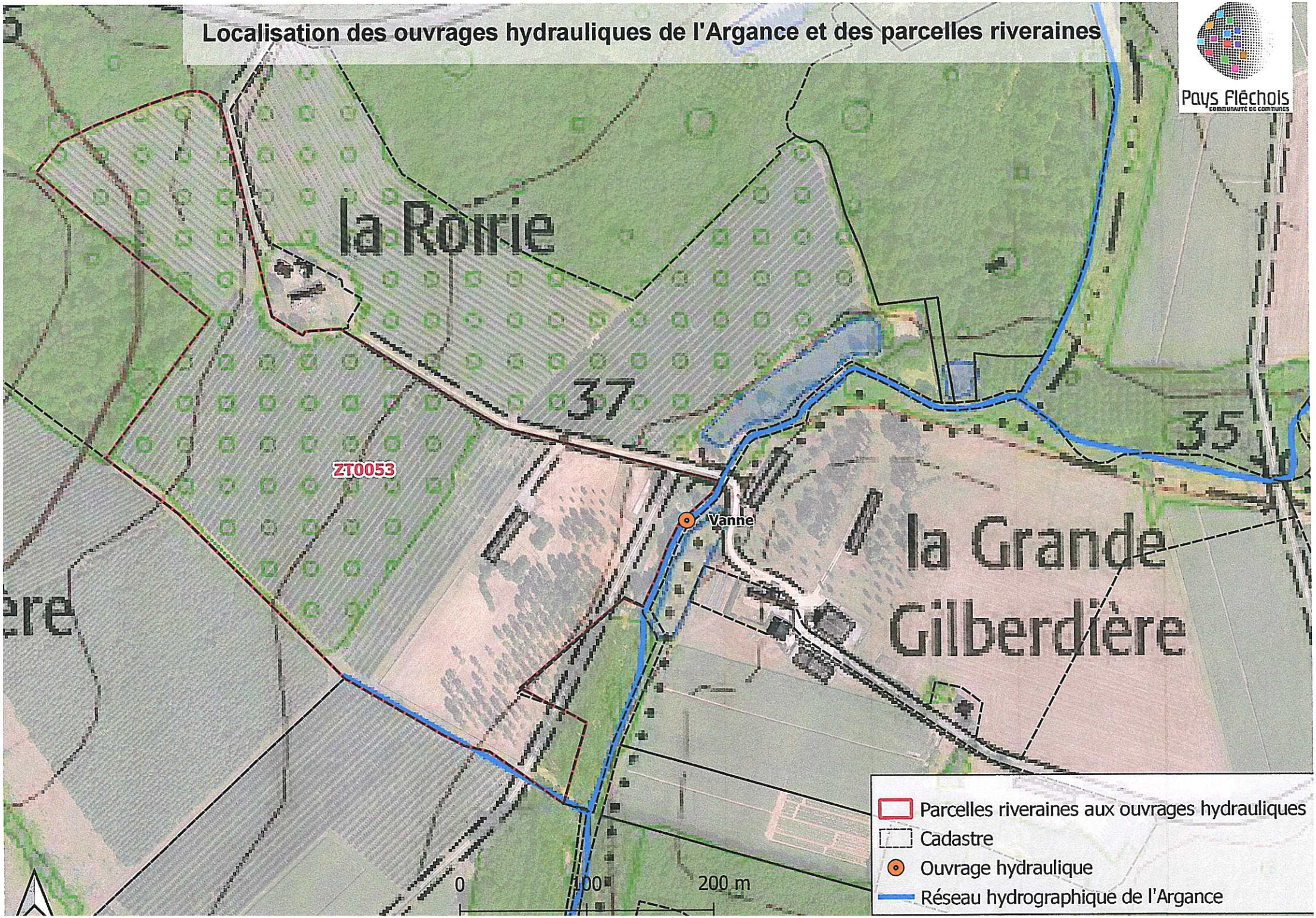
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
communauté de communes
la Roirie
37
35
ZT0053
Vanne
la Grande Gilberdière
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Monsieur GODEFROY Constant

Grouin

72300 LA CHAPELLE D'ALIGNE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZS0027 située à proximité du lieudit La Gilberdière sur la commune de CROSMIERES et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.

Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

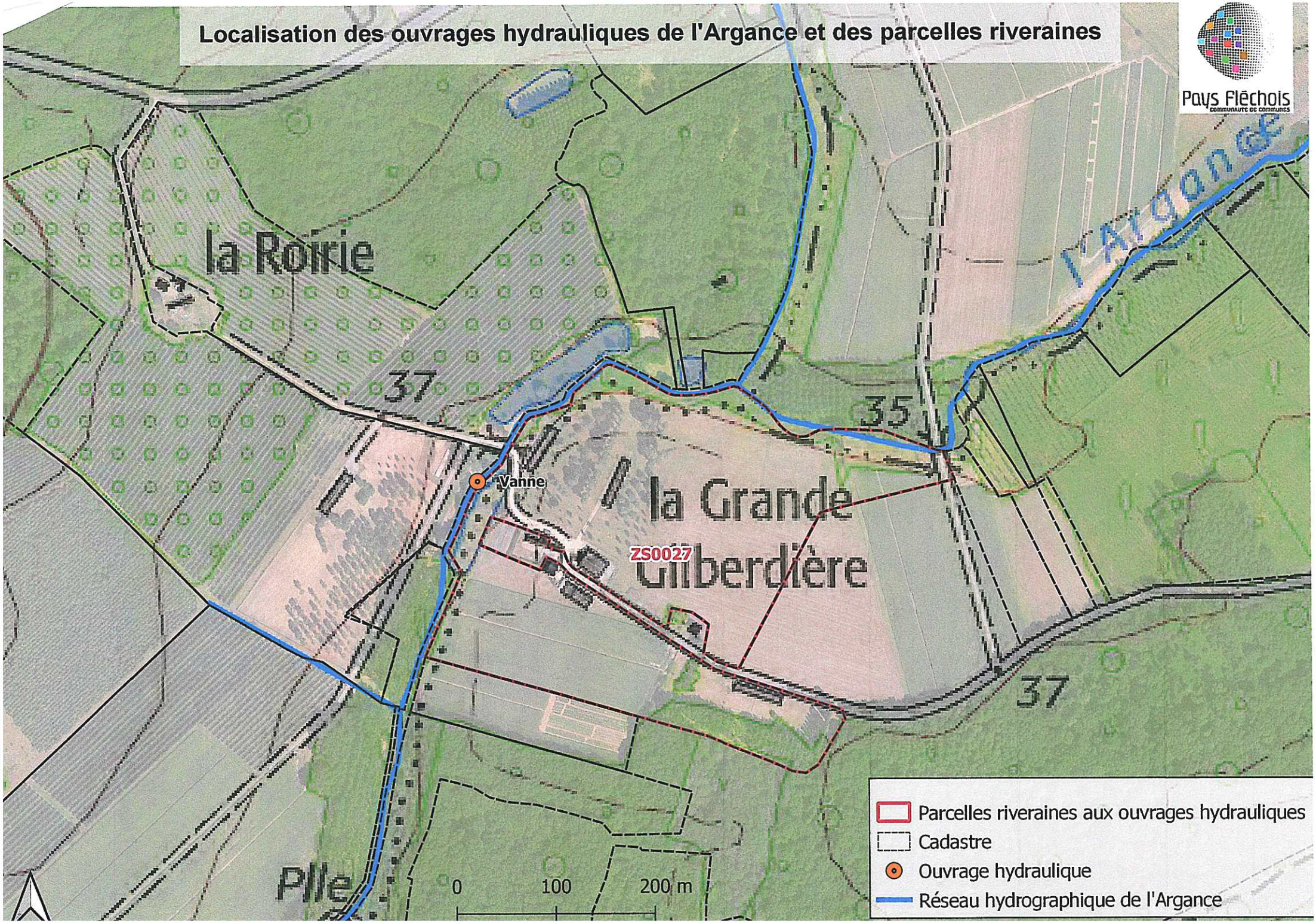
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
communauté de communes
la Roirie
37
35
l'Argance
Vanne
la Grande
Giberdière
ZS0027
37
Pllé
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

Madame GODEFROY Florence

La Gilberdière

72200 CROSMIERES

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZS0027 située à proximité du lieudit La Gilberdière sur la commune de CROSMIERES et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

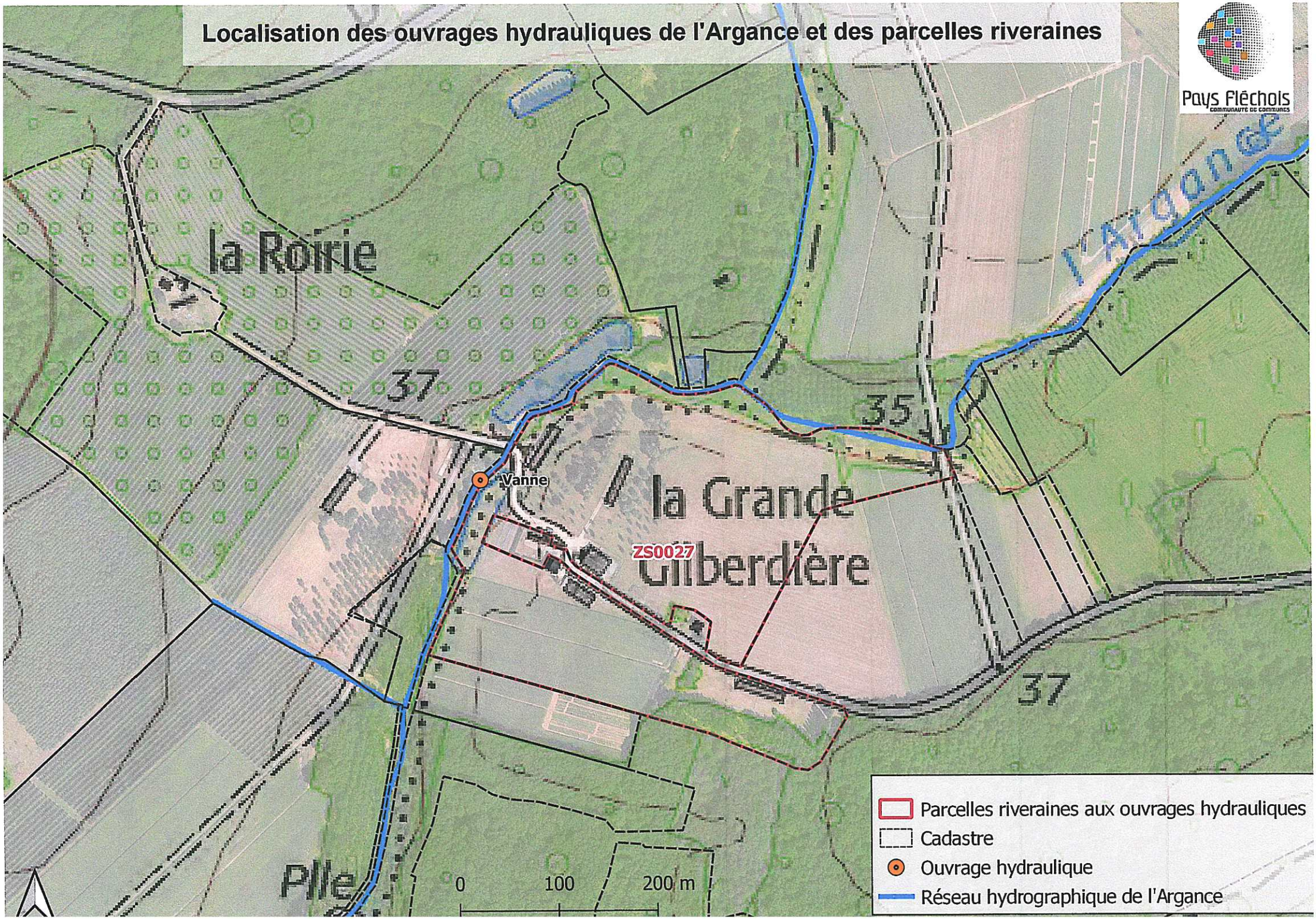
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
la Roirie
37
35
Vanne
la Grande
Gilberdière
ZS0027
37
Pile
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

Commune de la Chapelle d'Aligné

25, rue du Maine

72300 LA CHAPELLE D'ALIGNE

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame, Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire des parcelles n°ZV0027, ZW0017, ZX0030, ZX0037 situées à proximité des lieudits Prés de l'Argance, Coulon, Pré Monnier, La Sapinière de la Mabilie sur la commune de LA CHAPELLE D'ALIGNE et riveraines à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.

Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation des parcelles riveraines à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

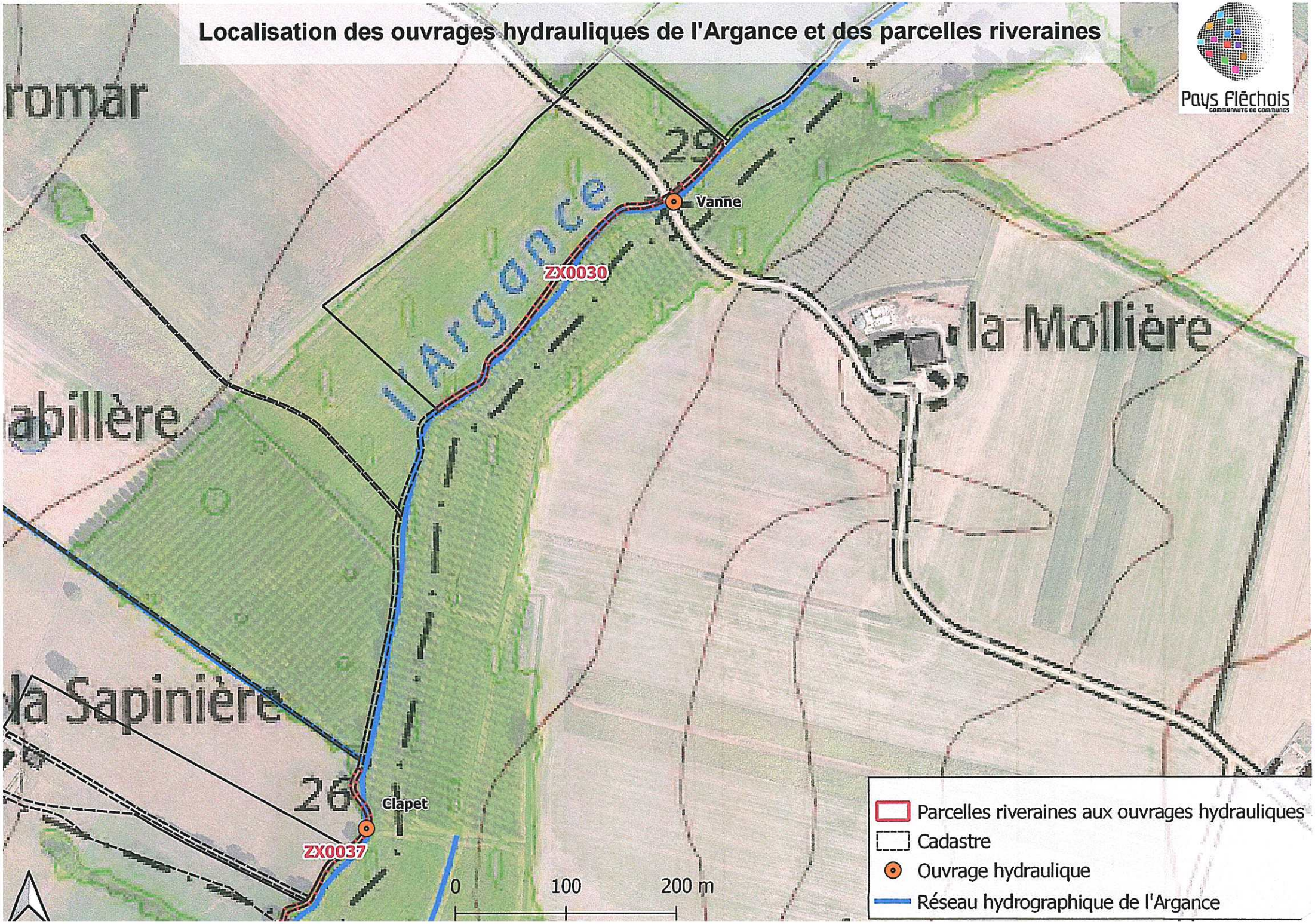
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
romar
29
Vanne
ZX0030
l'Argance
la Mollière
abillère
la Sapinière
26
Clapet
ZX0037
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

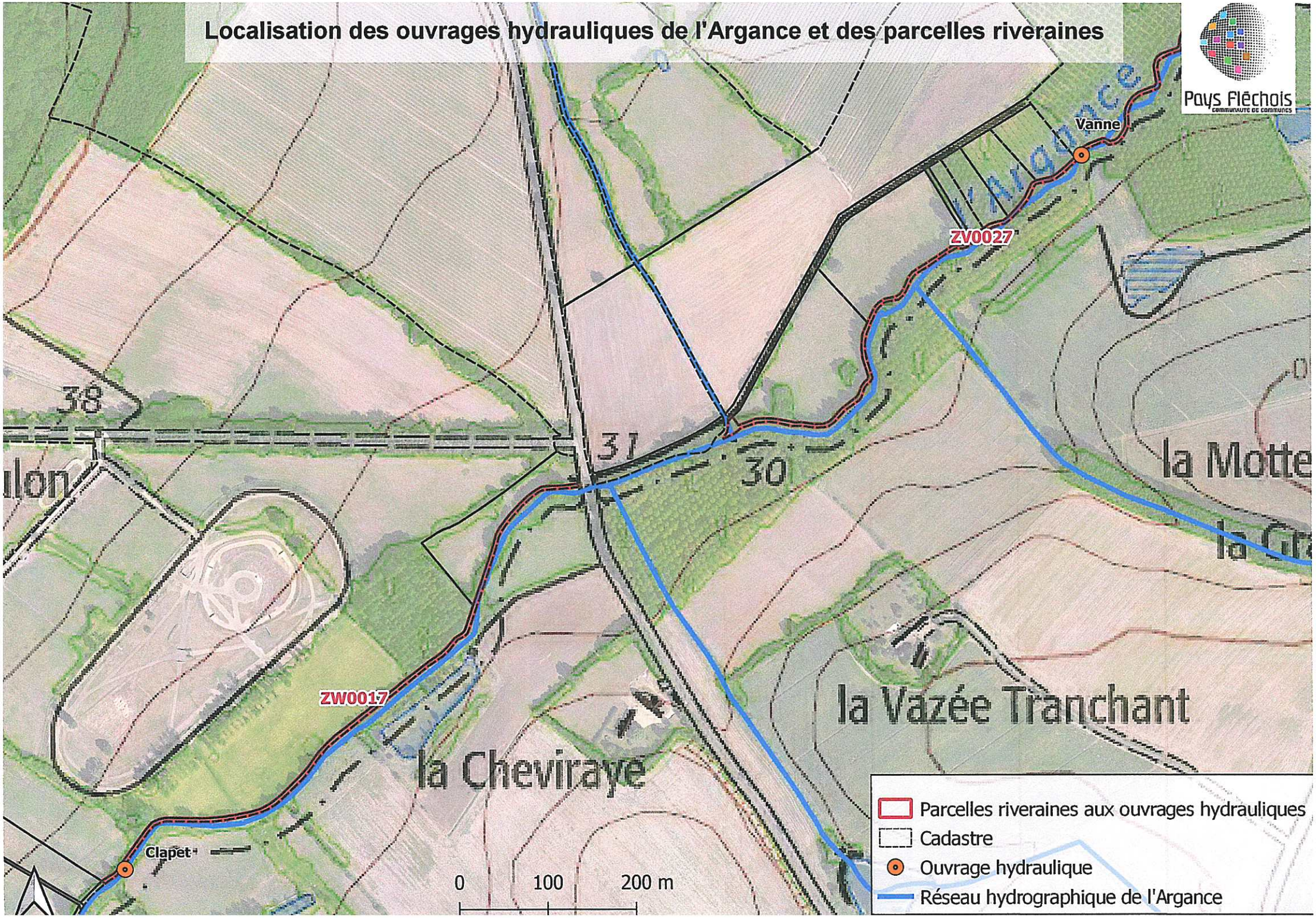
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
Communauté de communes
Vanne
ZV0027
ZW0017
Clapet
38
31
30
la Motte
la Vazée Tranchant
la Cheviraye
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

Monsieur CHAPRON Frédéric

9, rue Joseph Bara

75006 PARIS

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZS0002 située à proximité du lieudit La Motte Grollier sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

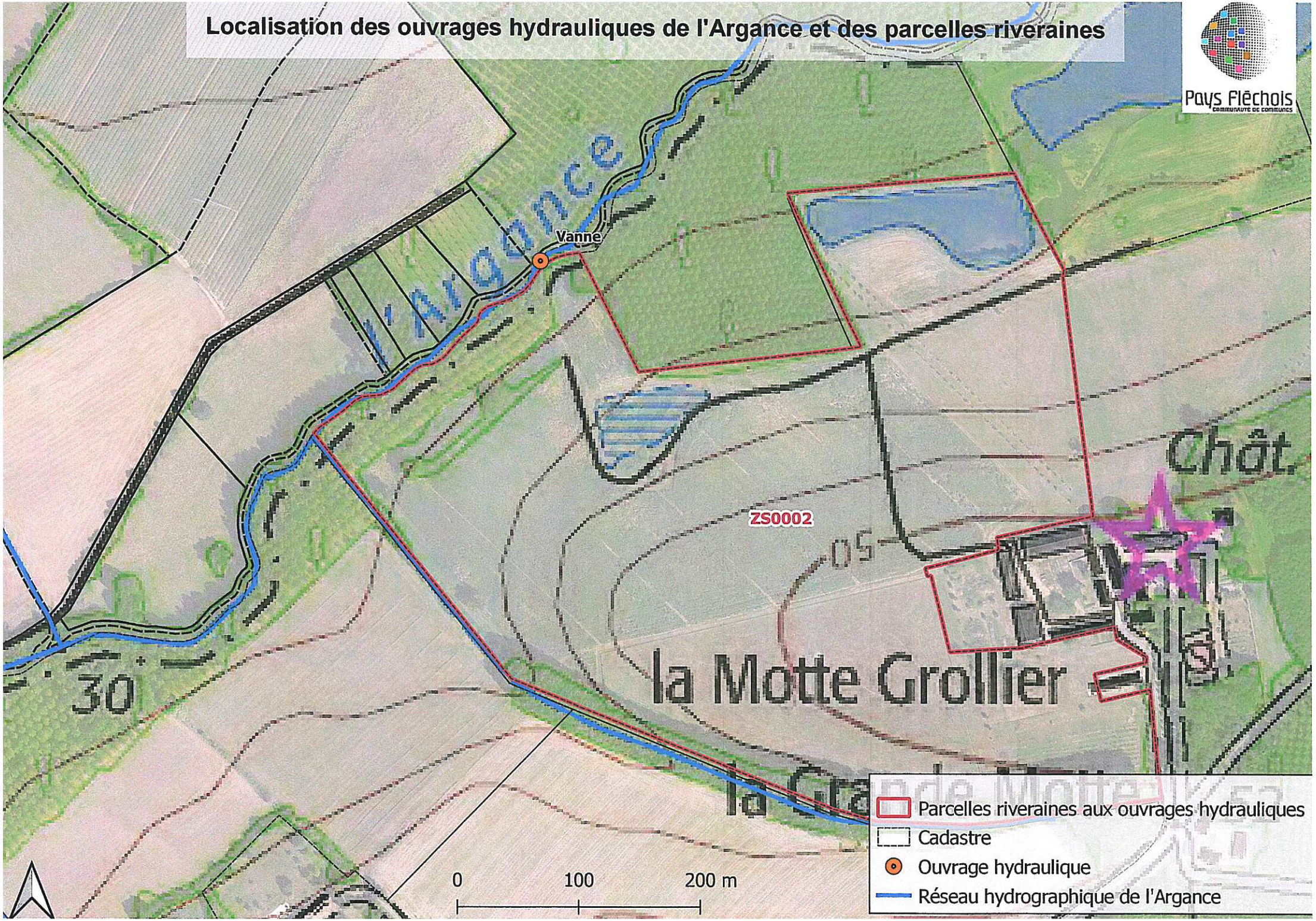
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
Communauté de communes
Argance
Vanne
ZS0002
Chât.
la Motte Grollier
30
05
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Madame, Monsieur DESMARRES Joseph

Houssigne

49430 DURTAL

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame, Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZP0050 située à proximité du lieudit Houssigne sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

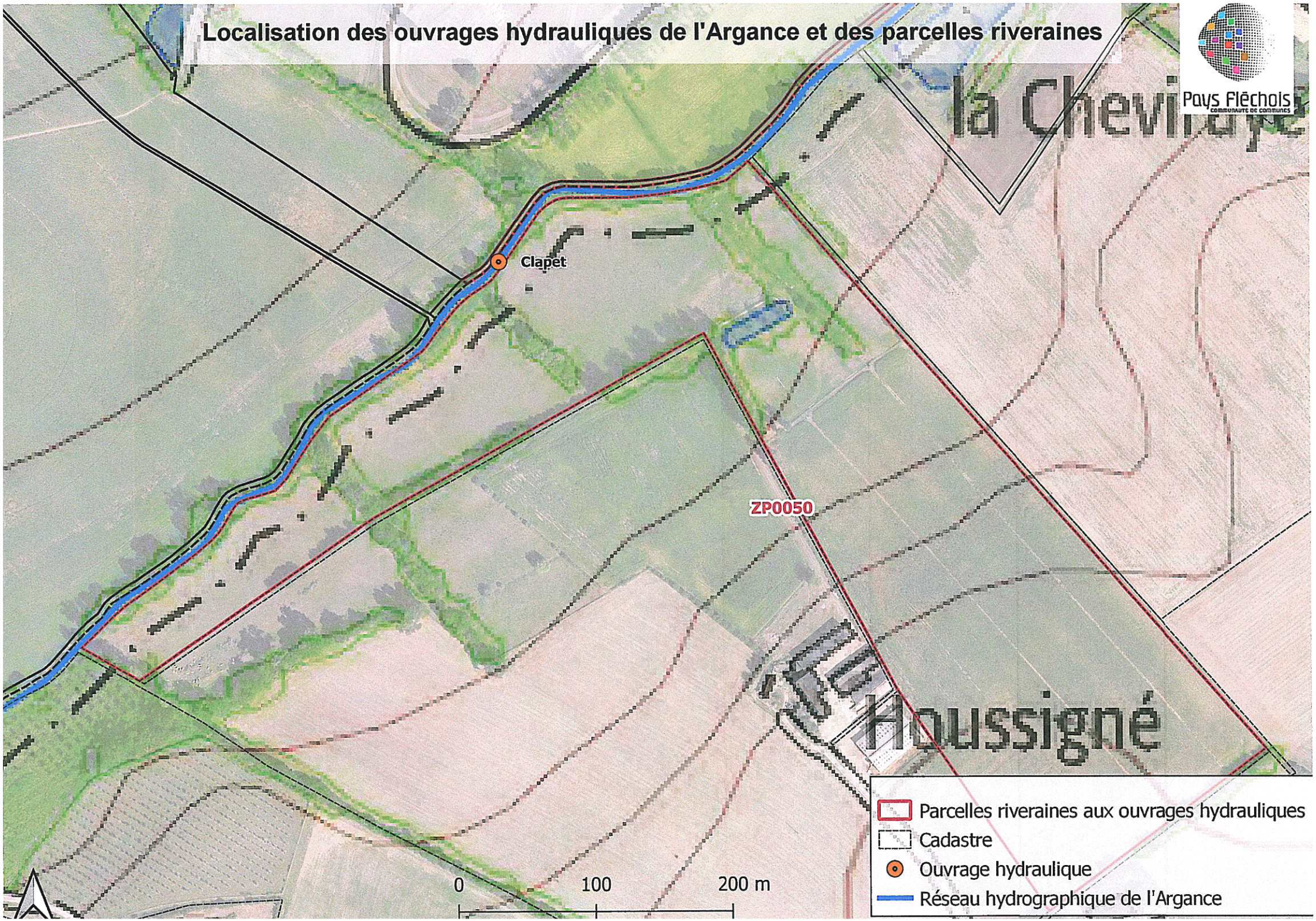
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
Communauté de communes
la Chevillarde
Clapet
ZP0050
Houssigné
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

Monsieur HEIM DE BALSAC Arnaud

65, rue Emile Deschanel

92400 COURBEVOIE

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire des parcelles n°ZP0001, Z0041 situées à proximité des lieudits La Mollière, Lavau sur la commune de DURTAL et riveraines à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation des parcelles riveraines à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

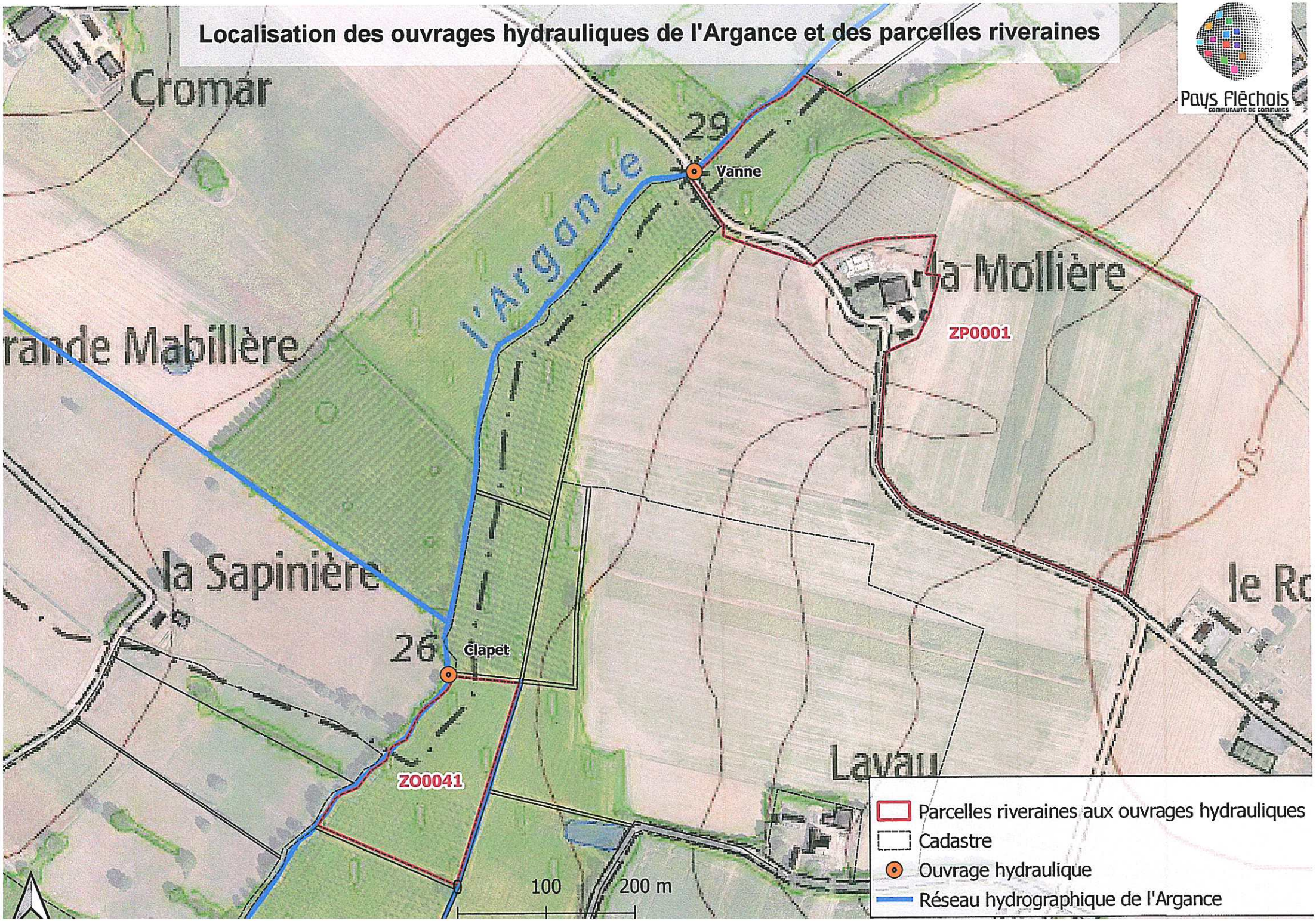
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
Cromar
29
Vanne
l'Argance
la Mollière
ZP0001
rande Mabillère
la Sapinière
26
Clapet
ZO0041
Lavau
le Ro
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Madame, Monsieur COSNARD Stéphane

La Tennebouvière

49430 DURTAL

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame, Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZL0009 située à proximité du lieudit Bouillant sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
33
28
la Tennebouvière
ZL0009
Clapet
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Madame TELOU Marylène

25, rue Camille Claudel

49430 DURTAL

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZM0001 située à proximité du lieudit La Tennebouvière sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

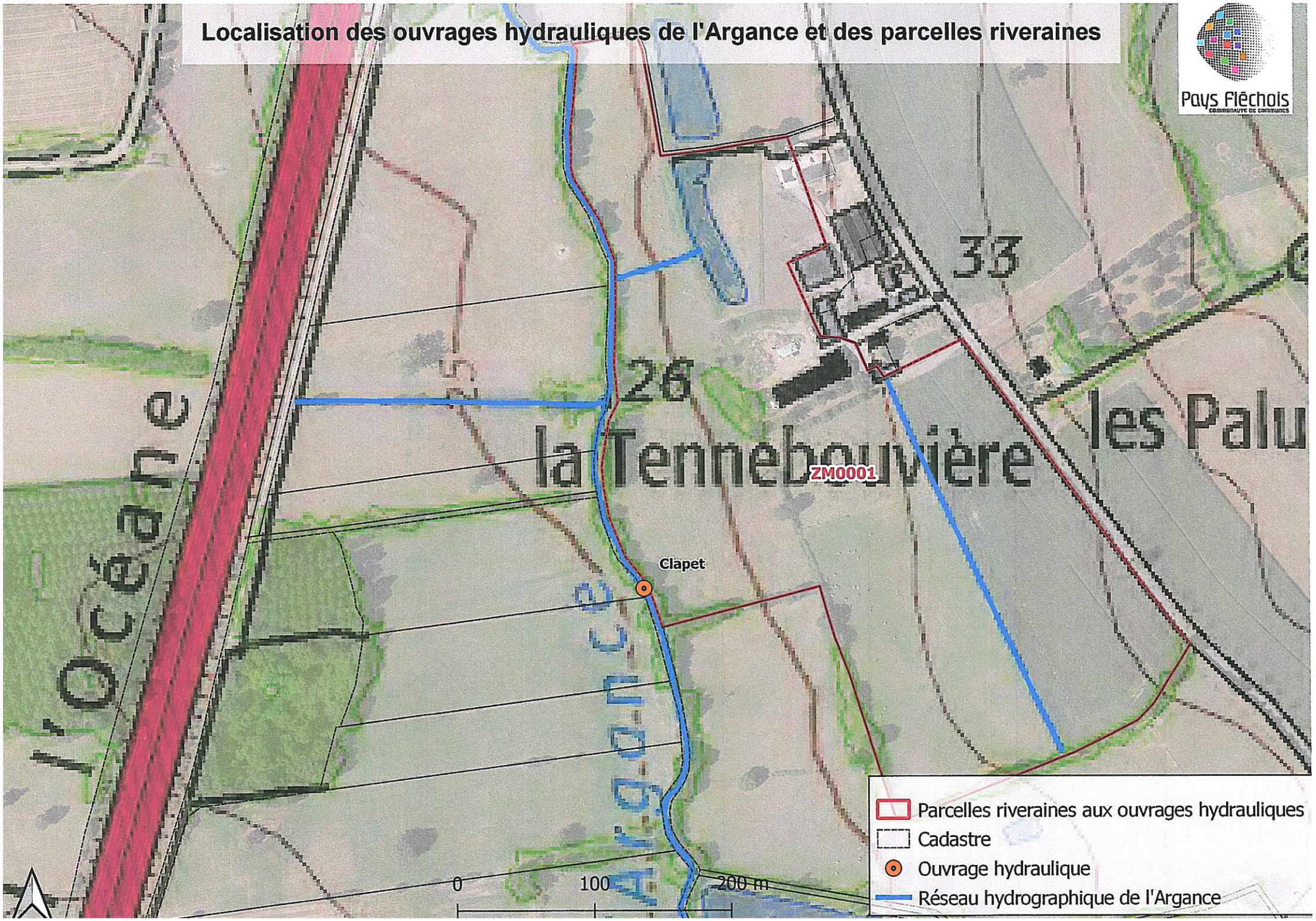
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
COMMUNAUTE DE COMMUNES
33
26
la Tennebouvière
les Palu
ZM0001
Clapet
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Madame COSNARD Sophie

1 Ache du Cèdre

49610 LES GARENNES SUR LOIRE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Madame,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZM0001 située à proximité du lieudit La Tennebouvière sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.
Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

Communauté de communes du Pays fléchois
Espace Pierre-Mendès-France ⊙ 72200 La Flèche ⊙ Tél. 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr ⊙ www.paysflechois.fr

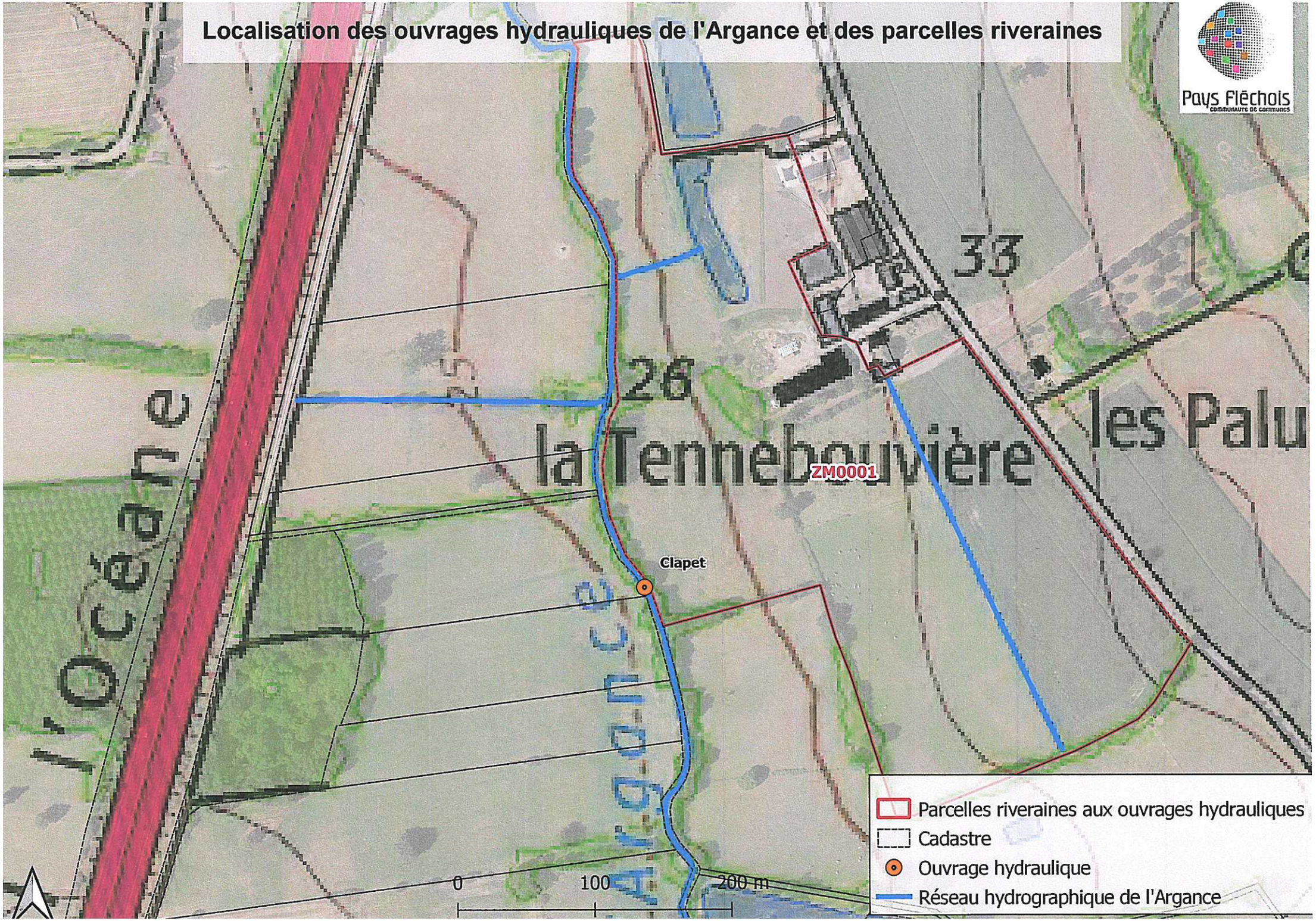
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
33
26
la Tennebouvière
les Palu
ZM0001
Clapet
0
100
200 m
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Flèche, le 04 MARS 2021

Monsieur COSNARD Stéphane

La Tennebouvière

49430 DURTAL

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DU CADRE DE VIE
SERVICE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)

Dossier suivi par Mme Léa BAROU
l.barou@cc-paysflechois.fr

N/Réf : GEMAPI/AL/2021/08

Objet : Demande de renseignements sur les ouvrages hydrauliques présents sur l'Argance

Monsieur,

En 2016, le Syndicat intercommunal de l'Argance a engagé une étude diagnostic afin de restaurer le cours d'eau de l'Argance, ainsi que ses affluents et de participer à l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé, par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

En 2018, ce syndicat a été dissous et la Communauté de communes du Pays fléchois, désormais compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI), envisage de mettre en œuvre le programme de travaux défini, en coopération avec la Communauté de communes de Sablé et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Dans son diagnostic, le bureau d'études a identifié sept ouvrages hydrauliques sur l'Argance (vannes levantes et clapets basculants) comme problématiques pour l'atteinte du bon état des eaux et le respect de la continuité écologique (poissons et sédiments).

Selon les informations cadastrales que nous possédons, vous êtes propriétaire de la parcelle n°ZM0001 située à proximité du lieudit La Tennebouvière sur la commune de DURTAL et riveraine à l'un des sept ouvrages recensés.
(*cf extrait cadastral en pièce jointe*)

A ce titre, la Communauté de communes du Pays fléchois souhaite connaître les informations en votre possession concernant la propriété de l'ouvrage, ses manœuvres, les usages associés ainsi que son état fonctionnel.

Je vous remercie donc de contacter la technicienne en charge du suivi de ce dossier Léa BAROU de la Communauté de communes du Pays fléchois, au 02 43 48 66 00.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois,

Par délégation,
Le Vice-Président,
M. Jean-Claude BOIZIAU

Nadine GRELET-CERTENET

PJ : Localisation de la parcelle riveraine à un ouvrage

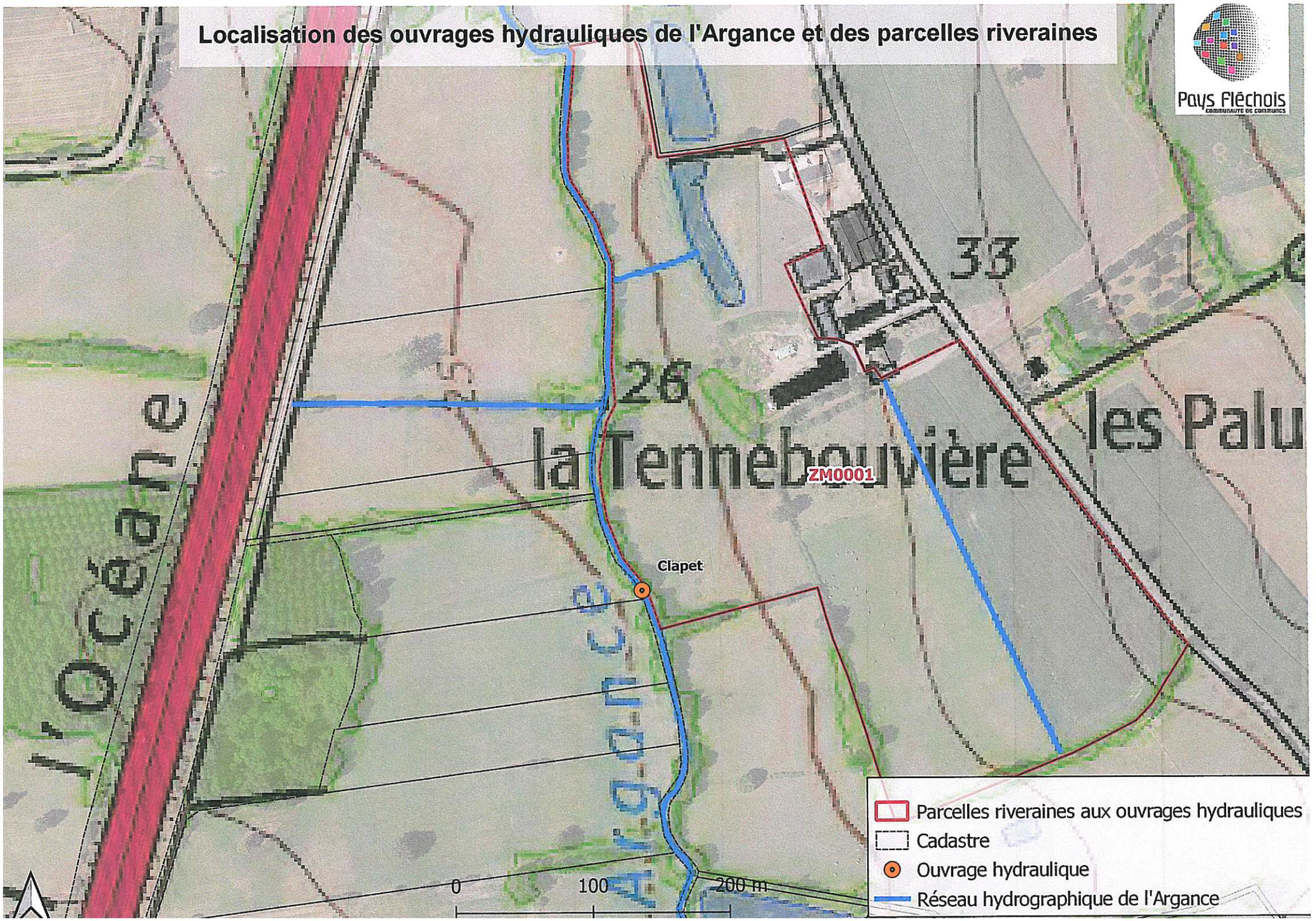
Localisation des ouvrages hydrauliques de l'Argance et des parcelles riveraines
Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
33
26
la Tennebouvière
les Palu
ZM0001
Clapet
Parcelles riveraines aux ouvrages hydrauliques
Cadastre
Ouvrage hydraulique
Réseau hydrographique de l'Argance
0
100
200 m

Enquête auprès des riverains sur la propriété et les usages des ouvrages hydrauliques sur l'Argance

Ordre am/av	Nom Ouvrage	Type d'ouvrage	RG RD	Parcelles concernées	Commune	Nom Propriétaire	Acte notarié		Ouvrage manœuvré ?		Usages liés		Remarques autres	Date de l'échange
							O/N	Si oui, lequel ?	O/N	Si oui, quelle fréquence?	O/N	Si oui, lesquels : pêche, abreuvement, irrigation, etc		
1	La Guinaudière	Vanne	RD	ZT0007, ZT0008	LE BAILLEUL	Christian FOURNIER								
1	La Guinaudière	Vanne	RG		LE BAILLEUL									
2	La Grande Gilberdière	Vanne	RD	ZT0053	LA CHAPELLE D ALIGNE	GAEC GODEFROY-BOURNEUF	N		O	1 fois / an (ouverte depuis 2018)	O	Pêche, mais vanne non manœuvrée et ouverte depuis 2018	Aucun usage pour le propriétaire de la parcelle riveraine	12/03/2021
2	La Grande Gilberdière	Vanne	RG	ZS0027	CROSMIERES	Constant GODEFROY								
2	La Grande Gilberdière	Vanne	RG	ZS0027	CROSMIERES	Florence GODEFROY								
3	Le Motte Grollier	Vanne	RD	ZV0027, ZW0017, ZX0030, ZX0037	LA CHAPELLE D ALIGNE	Commune de la Chapelle								
4	Coulon	Clapet	RD											
5	La Mollière	Vanne	RD											
6	La Sapinière	Clapet	RD											
3	Le Motte Grollier	Vanne	RG	ZS0002	DURTAL	Frédéric CHAPRON								
4	Coulon	Clapet	RG	ZP0050	DURTAL	Joseph DESMARRES								
5	La Mollière	Vanne	RG	ZP0001, ZO0041	DURTAL	Arnaud HEIM DE BALSAC							22/03/2021 : "Destinataire inconnu à l'adresse"	
6	La Sapinière	Clapet	RG		DURTAL									
7	La Tennebouvière	Clapet	RD	ZL0009	DURTAL	Stéphane COSNARD								
7	La Tennebouvière	Clapet	RG	ZM0001	DURTAL	Marylène TELOU								
7	La Tennebouvière	Clapet	RG	ZM0001	DURTAL	Sophie COSNARD	N		O	1 fois / an : été clapet fermé et hiver clapet abaissé (gestion préconisée par le Syndicat)	N	Augmentation de la ligne d'eau apporte de la fraicheur aux prairies adjacentes, Secteur de pêche	Le clapet est en bon état structurel (construit il y a environ 30 ans) Le propriétaire est conscient des problématique d'étiage sur ce bassin versant et est ouvert aux travaux de restauration sur ses parcelles	25/03/2021
7	La Tennebouvière	Clapet	RG	ZM0001	DURTAL	Stéphane COSNARD								

Mise à jour
LB 20/04/2021
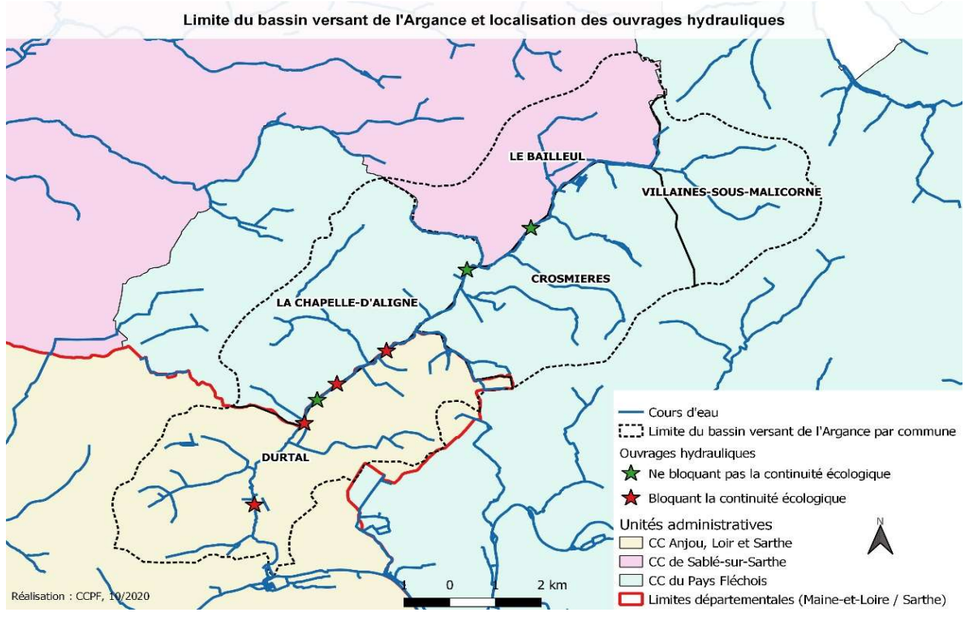
NOTES:
A ce propos, l'Argance est classé en liste 1 de sa source, à Villaines-sous-Malicorne, à sa confluence avec le Loir, à Durtal en vertu de l'article L214-14 du Code de l'environnement. Ceci implique que le renouvellement de la concession ou de l'autorisation des ouvrages existants, est subordonné à des prescriptions permettant de maintenir ou d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.